



Le CNF n'est pas une association d'usagers, ses adhérents sont des membres actifs. L'adhésion implique qu'ils contribuent à la vie du cercle selon leur disponibilité et à leur convenance. (RI - article 2.1)



PROCES VERBAL

Présents : Jean-Luc RUTHER – Claude TERMOTE – Jean-Hugues VALADE – DUBOIS Didier
André CORRE - Claude MASSE – Anne-Marie TURPAUD – Philippe ROUSSEAU
Stéphane GAUBERT

Absents : Philippe GUILLEMET donne pouvoir à Claude Termote
Richard LOISEAU
Sébastien PELTIER

Le Conseil d'administration s'est réuni le mardi 26 avril, au CNF, sur convocation du Président et a commencé à 18h05.

Ordre du jour :

- 1) Accueil des participants ;
- 2) Élection du bureau
- 3) Bilan des adhésions et financier à ce jour ;
- 4) Approbation du dernier PV (CA du 8 avril 2022) ;
- 5) Projet de rédaction de la section paddle/kayak
- 6) Questions diverses

1) Accueil des participants

Jean-Luc remercie les présents et tout particulièrement Philippe R. pour son arrivée au CA.

2) Élection du bureau

- Élection du président : seul Jean-Luc est volontaire, réélu à l'unanimité.
- Élection du vice-président : seul Claude T. est volontaire, réélu à l'unanimité.
- Élection de la trésorière : seule Anne-Marie est volontaire, réélue à l'unanimité.
- Élection du trésorier suppléant : seul Philippe G. est volontaire, réélu à l'unanimité.
- Élection du secrétaire : seul Stéphane est volontaire, réélu à l'unanimité.
- Élection du secrétaire suppléant : seul Didier est volontaire, réélu à l'unanimité.

André propose de mettre un trombinoscope du CA sur le site internet. Tout le monde est d'accord pour lui envoyer une photo.

Responsables par section

Section vieux gréements : Philippe R.

Section voile : Sébastien

Sébastien étant souvent absent durant les vacances scolaires, il faudrait qu'il recherche un suppléant qui pourrait prendre sa place durant les vacances.

Jury des régates : Claude M.

Section kayak : André démissionne de la responsabilité de la section kayak, Jean-Luc se propose de prendre sa place pendant un an, nous verrons après.

Cambusier : Jean-Hugues

Matériel d'entretien : André et Phillippe G

Président d'honneur : Sylvain

Gestion site web : André

3) Bilan des adhésions et financier à ce jour

Bilan des adhésions à ce jour : 128 adhérents.

4) Approbation du dernier PV (CA du 4 avril 2022)

Approuvé à l'unanimité.

5) Projet de rédaction d'un règlement de la section paddle/kayak

Il est important que chaque section trouve sa place aucune des sections est plus importante que les autres.

Pour le 1^{er} mai, Jean-Luc demande la liste des kayaks et des paddles avec le nom des propriétaires, ainsi que l'emplacement exact de ces derniers.

La liste des personnes pratiquant le paddle ou le kayak régulièrement.

Seuls les adhérents du CNF peuvent accéder à nos locaux.

Concernant la remorque (paddle/kayak) Jean-Luc attend toujours les modalités lors des déplacements et des responsabilités de chacun.

Dans le garage :

- Il faudra laisser une place pour accéder au kayak, paddle, planche à voile...
- Nous avons atteint la limite maximum de kayak, nous ne pouvons plus accepter de nouveaux.
- Il est important de remplir la fiche de sortie même pour les confirmer (pour les statistiques et la sécurité).

Philippe R. précise qu'il est prévu de ranger le garage afin que les kayaks de plage (débutants) soient accessibles par les adhérents.

De même, il voudrait numéroter les kayaks et les emplacements afin que tout soit identifié.

Dans les locaux :

Depuis quelques temps, il a été constaté des choses intolérables :

- Four, toilettes, douches pas nettoyées après utilisation
- Repas sur place sans avoir demandé (le CNF n'est ni une cuisine d'été, ni une extension de notre maison)
- Lumière laissée allumer (100€ d'électricité pour 1 mois)

Il est impératif de demander au président ou vice-président si l'on veut utiliser le CNF pour faire un repas. De même, il faut prendre une assurance en cas dommages.

Jean-Luc propose que l'on puisse refuser une réadhésion si un adhérent ne respecte pas le règlement.

6) Questions diverses

Jean-Luc précise que la peinture pour rénover de la grue sera offerte la société KPNS, il viendra vendredi 29 avril pour choisir la peinture.

Un adhérent veut nous donner un catamaran Dart 18 :

Claude T. précise qu'il est important de prendre en compte que ce genre de cata peut aller très vite et qu'il ne faudra pas laisser n'importe quel adhérent l'utiliser. Sébastien et son suppléant devront établir une liste des personnes que seront autorisées à l'utiliser.

A voir : le coût de l'assurance et de l'entretien d'un tel cata.

Autrement nous pourrions acheter un cata type Hobie cat (16 ?).

Braderie du quartier sud :

- Buvette : bénéfice \approx 600€
- Nous reverserons 80€ à l'association « La presqu'île en folie »

La prochaine fois il faudra :

- Précuire les frites le matin
- Préparer des sandwiches
- Il faudrait que cela se passe ailleurs (problème électrique, eau) → salons du parc ?

Anne-Marie rappelle que sur la feuille d'adhésion, la signature correspond à l'acceptation du règlement intérieur du CNF. Il faut donc la remplir chaque année.

Claude T va jeter à la déchetterie tout ce qui traîne dans le garage.

Le prochain CA se déroulera avant juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h20.

Le Président du CNF
Jean-Luc Ruther



Le secrétaire du CNF
Stéphane Gaubert

